



ALL OVER THE WORLD TO CHANGE IT!

INTERNATIONAL UNION OF SOCIALIST YOUTH

RESOLUTIONS – RESOLUCIONES - RÉOLUTIONS

ONLY ONE RESOLUTION PER SHEET!
SOLO UNA RESOLUCIÓN POR HOJA!
UNE SEULE RÉOLUTION PAR FEUILLE!

TITLE/ TITULO/ TITRE:	Résolution sur le Sahara occidental, la dernière colonie de l'Afrique
ORGANIZATION/ ORGANIZACIÓN/ ORGANISATION:	UESARIO, UJSARIO
COUNTRY/ PAÍS/ PAYS:	Sahara Occidental

LINE/ LÍNEA/ LIGNE:	RESOLUTION/ RESOLUCIÓN/ RÉOLUTION
	<p>Sahara Occidental est le dernier cas de décolonisation de l'Afrique à l'ordre du jour de l'Organisation des Nations Unies et il a été sur la liste de l'ONU le Comité spécial des 24 depuis 1963 quand il était sous l'empire colonial espagnol. L'Assemblée générale a toujours reconnu le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination et l'indépendance, et a appelé à l'exercice de ce droit en application de la résolution 1514 (XV) contenant la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux.</p> <p>Le processus de décolonisation du Sahara occidental a été interrompu de façon spectaculaire en raison de l'invasion militaire du Maroc et de l'occupation illégale du territoire le 31 octobre 1975. L'occupation a été en violation de nombreuses résolutions de l'ONU et l'OUA et la décision historique de la Cour internationale de Justice (CIJ) publié le 16 octobre 1975.</p> <p>En 1992, un référendum devait avoir lieu pour donner au peuple sahraoui son droit à décider de leur propre sort. Pas de référendum, jusqu'à présent, a été organisée en raison de ce refus du Maroc d'accepter un Sahara occidental libre. République sahraouie a été reconnu par plus de 80 pays et est membre de</p>



ALL OVER THE WORLD TO CHANGE IT!

INTERNATIONAL UNION OF SOCIALIST YOUTH

l'Union africaine. Ni l'Organisation des Nations Unies (ONU), ni l'Union africaine (UA) ou n'importe quel pays dans le monde, reconnaît les revendications marocaines de la souveraineté sur le Sahara occidental.

Le peuple sahraoui souffre depuis trop longtemps sans la communauté internationale de prendre leur responsabilité pour garantir la liberté, l'égalité et la démocratie sont véritablement mis en œuvre et respectés dans le cas du Sahara occidental.

Comme nous réunir ici à Rosario, en Argentine, l'IUSY demande donc :

1. Que d'urgence des Nations Unies d'accélérer la résolution de la question du Sahara occidental, en prenant toutes les mesures nécessaires pour l'organisation d'un référendum pour l'autodétermination du peuple du Sahara occidental conformément aux résolutions pertinentes de l'ONU et les décisions de l'Union africaine.
2. Exhorte le Conseil de sécurité à agir sur les recommandations de nombreuses organisations internationales des droits de l'homme et établir une composante droits de l'homme dans le mandat de la MINURSO en vue de protéger, de la surveillance et des rapports sur la situation des droits de l'homme du peuple sahraoui, aussi longtemps que le conflit au sujet de la décolonisation du territoire reste en suspens.
3. Le respect du droit international des droits de l'homme dans les territoires occupés, notamment le droit à la liberté d'association, de rassemblement, de protestation, de mouvement et d'expression ;
4. La libération de tous les prisonniers politiques sahraouis dans les prisons marocaines différents ;
5. Un terme à l'exploitation illégale des ressources naturelles du Sahara occidental dans les territoires occupés et le découragement de la poursuite de complicité de certaines sociétés étrangères en dépit de la décision exécutoire de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) en décembre 2016.
6. Exhorte l'Union africaine après l'adhésion du Maroc à l'UA, d'assumer ses responsabilités et de s'engager activement dans les efforts internationaux visant à parvenir à une solution juste et durable au conflit du Sahara



ALL OVER THE WORLD TO CHANGE IT!

INTERNATIONAL UNION OF SOCIALIST YOUTH

occidental et la nécessité pour le Maroc de mettre fin à son occupation de la République sahraouie des territoires.

7. Le respect du droit international humanitaire et l'appui à la fourniture d'une assistance humanitaire aux réfugiés sahraouis d'une manière qui soit prévisible, durable et en temps opportun.

KINDLY NOTE THAT THE LATEST DEADLINE FOR SUBMITTING RESOLUTIONS TO THE IUSY SECRETARIAT IS TUESDAY 28th FEBRUARY AT 23:59 CET. RESOLUTIONS MUST BE SENT TO COUNCIL@USY.ORG.

TENGAN EN CUNETA QUE LA FECHA LIMITE PARA PROPONER RESOLUCIONES AL SECRETARIADO DE IUSY ES EL 28 DE FEBRERO A LAS 23.59 CET. LAS RESOLUCIONES SE DEBEN ENVIAR A COUNCIL@USY.ORG.

NOTER QUE LA DATE LIMITE POUR PROPOSER DES RÉOLUTIONS À SECRETARIAT DU IUSY ESTE FIXÉ AU 28 FEVRIER À 23:59 CET. RÉOLUTIONS DOIVENT ETRE ENVOYÉ À COUNCIL@USY.ORG.